

Avril 2024

EDITO de la Prieure !

« *L'amour du Christ nous saisit quand nous pensons qu'un seul est mort pour tous.* » 2 Co 5, 14

Nous arrivons au terme du Carême et allons entrer dans la Semaine Sainte. Nous avons sans doute essayé de nous y préparer ; mais au final, une seule chose compte : saurons-nous nous laisser saisir, à nouveau, par l'amour du Christ ?

Je l'avoue, il m'est plus facile aujourd'hui de vivre le temps de Carême, ce temps privilégié où nous nous attachons à revenir au Seigneur, à être dans une démarche de pénitence, que de vivre la joie pascale.

Dans le contexte actuel de guerres multiples, de nos sociétés qui luttent contre les violences en tout genre, l'individualisme et l'injustice sociale, comment croire en une vie plus forte que la mort ?

Peut-être, ce qui peut nous aider, c'est de goûter aux joies simples : la visite d'une personne aimée, le chant des oiseaux les matins de printemps, un bon repas préparé avec soin, une balade dans la nature après un long temps sans avoir pu sortir... Nous pouvons être surpris : c'est parfois dans les moments de grandes épreuves que nous ressentons le mieux cette vie qui jaillit envers et contre tout. Alors que nous consentons d'une manière ou d'une autre à mourir à nous-mêmes, nous recevons, de façon inattendue, une vie nouvelle. Ce chemin pascal, personne ne peut l'emprunter à notre place. Le Christ nous y devance, il nous y attend. Mais c'est à nous de nous y lancer.

Un mot retient mon attention dans la phrase de st Paul cité au départ, c'est le mot « *pour* ». Mourir n'a aucun sens, nous sommes d'accord. Mais donner sa vie « *pour* » ses amis, cela change tout.

Or, « *le Christ est mort pour tous, afin que les vivants n'aient plus leur vie centrée sur eux-mêmes, mais sur lui, qui est mort et ressuscité pour eux.* » 2 Co 5, 15

Voilà l'aventure passionnante à laquelle nous sommes appelés, tous, des plus petits aux plus grands.

Cette newsletter est l'occasion de vous dire toute notre gratitude à vous tous qui nous entourez au quotidien, qui prenez soin de nous concrètement et qui priez pour nous, en particulier quand nous traversons une épreuve. Nous l'avons expérimenté très fort ces derniers temps. Merci...

Très belle fête de Pâques !

sr Julie op

SOMMAIRE :

- Nouvelles de la communauté (suivre les liens)
- “*Dans l'ordinaire des jours, un Jubilé !*” sr Pascale op
- “*La paix, oui, mais à quelle condition ?*” sr Aude op
- “*Et si nous mettions mieux en valeur les richesses de la pensée de l'Église ?*” sr Julie op
- “*Un coeur nouveau*” sr Pascale-Dominique op
- Bloc-notes

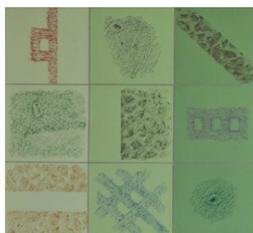
NOUVELLES de la COMMUNAUTÉ :



[Décembre 2023](#)



[Janvier 2024](#)



[Février 2024](#)

Horaires de la Semaine Sainte [ICI](#) !

"DANS L'ORDINAIRE des JOURS, un JUBILÉ !"

Sr Pascale op



7 février 1999, 5^{ème} dimanche du Temps Ordinaire, selon la liturgie : tempête de neige, il n'y aura pas beaucoup de paroissiens à Chalais... Mais la brave Land Rover de l'époque fait des allers-retours sur la route de Chalais pour rassembler famille et amis proches venus m'accompagner, malgré les intempéries, en ce jour de première profession ! Profession *temporaire* pour le droit canon... mais pas pour moi....

7 février 2024, mercredi de *férie* dans la 5^{ème} semaine du Temps Ordinaire, nous faisons mémoire de ce jour, 25 ans après.

Cette accumulation de *Temps Ordinaire* me convient. Je suis convaincue que la foi se vit au plus humble de nos vies, au plus quotidien, parce que c'est le lieu par excellence de l'exercice de la charité. Le pape François parle de la « sainteté de la porte d'à-côté », ouvrons nos yeux et nos cœurs à cette sainteté. Cette présence discrète du Seigneur au *temps ordinaire*, j'en



ai fait l'expérience au long de ma vie. Voilà pourquoi j'ai pu, en ce 7 février si ordinaire, prier au cœur de la messe en présence de ma famille et de ma communauté réunies, à l'aide de ce petit texte :

*Après près de 60 ans de vie, reçue de mes parents et nourrie par l'affection familiale,
et 25 ans de profession religieuse, ici, au monastère de Chalais,
je veux rendre grâce,
pour l'action de Dieu dans ma vie, qui jamais ne fait défaut
pour la bonté, la joie, la simplicité vécues en famille, signes d'un amour qui nous dépasse
pour la découverte de la Parole et de l'eucharistie, qui sont ma force depuis l'enfance
pour cet appel à vivre dans la prière au long des jours,
et pour la communauté et l'Ordre des Prêcheurs qui ont accueilli, accompagné et fait
grandir cette vocation, dans la fraternité dominicaine.*

Seigneur,

*veille sur nous tous, fortifie-nous dans ton amour et donne-nous d'en vivre dans la
miséricorde et le pardon,*

*accueille et protège mon désir d'être fidèle à ma profession jusqu'à la mort, avec le secours
de ta grâce, unie au Christ pour le salut du monde.*

La joie de ce jour fut simple et belle, et le soleil brillait !



"La PAIX, OUI, MAIS à QUELLE CONDITION ? "

Sr Aude op

Dans le cadre de mes études, j'ai eu le plaisir d'étudier deux chapitres du premier livre de Samuel (24 et 26), et d'approfondir la façon dont Dieu nous demande de régler nos conflits.

Nous avons en scène deux hommes ayant reçu l'onction, l'aîné, Saül, destitué par le prophète Samuel, et le plus jeune, David, impatient et plein d'ambition. Saül, jaloux de la réussite de David, a déjà tenté par deux fois de le clouer au mur avec sa lance, et le poursuit à travers le désert où David a fui avec une bande disparate d'hommes.

Chacun des deux chapitres suit un déroulement similaire : David se retrouve près de Saül désarmé, et Saül ignore sa présence. David refuse de « *porter la main sur l'oint de Dieu* », il prend un objet qui appartient à Saül. Il attend qu'une distance soit mise entre Saül et lui puis il l'appelle. Le dialogue s'instaure entre les deux hommes, selon un même schéma : David dit et montre son innocence, Saül la reconnaît et dit son tort puis conclut.

Ce qui est intéressant dans ces deux chapitres, est qu'ils montrent les deux types de jugements existant dans la Bible : le *mispat*, qui est jugement institutionnel impliquant un tiers, un juge, qui énonce son verdict et qui donne la sentence ; le *rib*, qui est controverse entre les deux parties, sans intermédiaire, et dont le but est de renouer dialogue et entente, sans sanction.



Dans le chapitre 24, en coupant le manteau de Saül, David tente symboliquement de s'emparer de la royauté de Saül... ce n'est qu'après avoir fait cette action irréparable qu'il réalise qu'il n'a pas agi selon le dessein de Dieu (le cœur lui bat) et il empêche ses hommes d'aller plus loin et de tuer Saül, de « *porter la main sur le messie du Seigneur* ». A la fin de ce chapitre, Saül implore David, quand il sera devenu roi, de lui laisser une descendance, il est dans la pensée du châtement, du *mispat*.

Dans le chapitre 26, David prend la lance, symbole de mort, et la gourde, symbole de vie dans un pays de désert ; après le dialogue, il rendra la lance et gardera la gourde, refusant ainsi de vaincre Saül par la violence et choisissant la vie. Saül reconnaîtra que David fera de grandes choses et le bénit... plus de crainte de châtement, le *rib* est accompli... mais David comprenant que Saül est versatile et que sa jalousie est puissante, restera loin de lui !

Au milieu de ces deux scènes, pris en sandwich, se trouve le chapitre 25, très important, au cours duquel, si David est l'offensé, il est le puissant : Naval, un riche propriétaire de bétail, refuse de rétribuer en aliments la protection que David et sa bande ont apportée à ses bergers et troupeaux au long de l'année. Le sang de David ne fait qu'un tour, il arme la bande et part tuer tous les hommes du clan de Naval. Mais la belle et sage Avigaïl, femme de Naval, part à sa rencontre et le calme en lui remettant ce à quoi il a droit, des aliments. Sa parole adopte un double positionnement de *rib* : elle reconnaît sa culpabilité, portant celle de son mari ; et montre à David qui veut se venger qu'il devient coupable devant Dieu. En effet, elle lui recommande de remettre au Seigneur sa cause. Il l'écoute, reconnaît sa sagesse et se soumet à sa parole. De fait, Naval, frappé par Dieu, meurt 10 jours après.

Il est magnifique de constater que c'est le mode de fonctionnement de Dieu avec les hommes qui est montré ici : à qui se tourne vers lui avec humilité et reconnaît ses torts, Dieu pardonne et renoue la relation d'amour et de confiance !

N'est-ce pas ce que Dieu fait avec son peuple tout au long de l'Ancien Testament ? N'est-ce pas ce que le Christ fait avec tous ceux qu'il rencontre et dit dans ses paraboles au long de sa vie (Zachée, la femme adultère, les ouvriers de la dernière heure, le fils prodigue, Pierre), et même après avec la spectaculaire « conversion » de Paul ? N'est-ce pas ce que Dieu continue à faire à chaque sacrement de réconciliation ?

Attitude hors de notre logique humaine puisqu'il s'agit de ne pas rendre la pareille, de ne pas vouloir venger le mal commis par un châtement ou une punition à la hauteur du préjudice subi ! Il s'agit, sur le modèle du dialogue entre David et Saül, pour l'offensé, de décrire clairement l'offense, et pour l'offenseur, de reconnaître la blessure infligée ; puis de construire à deux le retour à une relation d'entente et de dialogue. Retour à une relation d'égal à égal dans le pardon et la miséricorde, et non plus d'offensé à offensé, dans une justice « mathématique » de réparation.

Cela passe souvent pour faiblesse, pacifisme mou, mais en fait cela est sous-tendu par une grande confiance en Dieu et en l'homme.

Ne peut-on tenter de le mettre en œuvre dans nos conflits personnels, dans l'espérance que cela s'étende aux conflits qui déchirent le monde ? Nos efforts et nos prières sont intercession pour le monde.

"Et si NOUS METTIIONS MIEUX en VALEUR les RICHESSES de la PENSÉE de L'ÉGLISE ? "

Sr Julie op

En janvier dernier, frère Jacques-Benoît Rauscher nous a présenté en avant-première la thèse qu'il devait soutenir à Fribourg le 9 février suivant, portant sur l'évolution de la Doctrine sociale de l'Église (DSE) sur le sujet des migrations. Ce sujet est clivant non seulement dans la société française en général mais aussi parmi les catholiques pratiquants. Le pape François en a fait une de ses préoccupations majeures : son premier voyage pontifical fut à Lampedusa en juillet 2013. Le 18 juillet 2018, il déclarait : « *Celui qui veut construire des murs et non des ponts n'est pas chrétien.* »

Dans une sorte d'introduction historique, frère Jacques-Benoît nous fait d'abord prendre du recul par rapport à l'actualité. La Doctrine sociale de l'Église, au sens strict, a pris naissance au XIX^{ème} siècle, dans le contexte des bouleversements qu'ont entraîné en Europe les grandes révolutions sociétales (démocratie, industrie, marxisme). *Rerum novarum*, la première encyclique du pape Léon XIII à visée sociale, paraît le 15 mai 1891. Frère Jacques-Benoît commence donc par dresser un panorama de l'évolution des migrations depuis cette époque.

Entre 1850 et 1930, ce sont des Européens, environ 52 millions, en majorité des catholiques, qui partent s'installer en Amérique du Nord ou du Sud. Puis viennent les migrations pour des raisons politiques en raison de la montée des régimes totalitaires (Espagne, Allemagne puis pays du bloc de l'Est durant la guerre froide). Les migrations sont peu à peu régies par le droit international (Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés, 1951). Depuis 1980, les migrations ont triplé (244 millions) et se sont beaucoup diversifiées : les migrants sont aujourd'hui de toutes confessions religieuses, ils migrent pour des raisons économiques, politiques, climatiques. Au XIX^{ème} siècle, se préoccuper des migrants était pour l'Église une nécessité d'ordre pastoral, il s'agissait de permettre aux migrants majoritairement chrétiens de continuer à vivre dans leur religion et de nourrir leur foi. Aujourd'hui, on sent bien que le pape François veut nous alerter aujourd'hui sur le fait que tout migrant appartient à la famille humaine et que, si nous ne savons pas protéger sa dignité, c'est notre propre humanité qui en sera diminuée.

Pourquoi le discours de la Doctrine sociale de l'Église est-il souvent si mal reçu, parmi les catholiques eux-mêmes ? C'est la question que se pose frère Jacques-Benoît. Pour y répondre, il mène sa recherche de manière systématique dans trois perspectives successives : la Bible, la Tradition et la théologie. Grâce à son travail, nous mesurons combien la DSE pourrait mieux puiser dans la riche tradition chrétienne. Je ne reprends ici que quelques points saillants qui m'ont particulièrement marquée :

- Il vaut la peine de se mettre à l'écoute de la Parole de Dieu en son entier car l'Ancien Testament témoigne d'une expérience de l'*étranger* très diversifiée.
- La Doctrine sociale de l'Église évolue constamment, en rapport avec le contexte géopolitique des états. En se tournant vers l'enseignement de st Thomas d'Aquin, on s'aperçoit que la DSE gagnerait d'une part à affirmer plus clairement la finalité de toute vie humaine (la béatitude) et d'autre part à encourager à un discernement plus concret. Nous le verrons en abordant les notions de propriété privée et d'identité sociale.

D'abord la Bible. La DSE a peu utilisé la richesse avec laquelle la Bible parle des migrants. En repartant de l'Ancien Testament, le migrant apparaît comme **une figure du pauvre par excellence**. Le peuple d'Israël reprend non seulement la tradition d'hospitalité des pays d'Orient, mais dans le Pentateuque, plusieurs textes font le lien entre le souvenir de l'esclavage en Égypte et le commandement de ne pas exploiter l'immigré : « *Tu n'exploiteras pas l'immigré, tu ne l'opprimeras pas, car vous étiez vous-mêmes des immigrés au pays d'Égypte.* » (Ex 22, 20). L'immigré peut être aussi **un étranger menaçant** pour la foi d'Israël. Pensons à Salomon : « *Le roi Salomon aima de nombreuses étrangères : outre la fille de Pharaon, des Moabites, des Ammonites, des Edomites, des Sidoniennes, des Hittites. (...) Salomon vieillissait ; ses femmes le détournèrent vers d'autres dieux, et son cœur n'était plus tout entier au Seigneur, comme l'avait été celui de son père David* » (1R11,1.4). Nous avons aussi des exemples d'**étrangers qui apportent leur richesse, leur sagesse à Israël**. Moïse est conseillé par son beau-père Jéthro, prêtre de Madiane : il doit distinguer dans tout le peuple des hommes de valeur pour ne plus porter seul la charge du peuple (Ex18, 14-23). Enfin, pour la Bible, l'étranger est comme **une icône** qui renvoie à plus que lui-même. L'étranger nous rappelle que nous sommes tous des étrangers sur la terre, que la terre appartient à Dieu. Et l'homme qui croit en Dieu vit son séjour sur terre comme un pèlerinage, car notre vraie patrie est auprès de Dieu. (cf. He 11, 13-16). Bien sûr, l'étranger est aussi une **icône de Dieu lui-même** en particulier du Christ (Mt 25, 35 : « *J'étais un étranger et vous m'avez accueilli* »).



Ces différentes harmoniques bibliques donnent de l'épaisseur et de la complexité à cette question de l'accueil des migrants. Or les citations bibliques de la DSE proviennent en majorité du Nouveau Testament et évoquent surtout l'étranger comme icône de l'Église (un peuple universel, issu de la diversité des nations). La DSE s'adresse alors surtout à l'Église. Elle n'ose pas proposer à tout homme, croyant ou non, ces critères de discernement pour l'accueil de l'étranger, alors que la Bible et la Tradition ont de réels éléments pouvant nourrir la réflexion de tous.

La notion de **propriété privée** se révèle cruciale pour la question de l'émigration, pensons par exemple au partage des terres... Or à travers son évolution au sein de la DSE, on découvre à quel point la DSE s'est révélée contingente. Léon XIII défend la propriété privée, comme inscrite dans le droit naturel. Mais bientôt, de par sa confrontation avec le marxisme, l'Église insiste sur la destination universelle des biens. Ainsi pour Pie XI, si un mal réel est dénoncé par le marxisme (l'injustice sociale), le remède proposé par le marxisme (la collectivisation) est pire que le premier mal. St Thomas d'Aquin nous permet de revenir à la source de la pensée chrétienne. Pour ce dernier, la propriété des biens n'est pas de droit naturel, elle vient par la raison humaine qui établit des conventions humaines (droit positif). St Thomas distingue alors la gestion et l'usage des biens. Pour mon usage propre, je dois me comporter comme si les biens appartenaient à tous et donc veiller à ce que chacun ait ce qu'il lui est nécessaire. D'un autre côté, il est bon que je sois propriétaire de biens car je vais ainsi mieux les gérer, en prendre plus soin. Et si chacun est propriétaire, cela favorise des rapports d'égalité entre les hommes, ce qui est un facteur de paix important.

St Thomas a aussi une réflexion intéressante qui distingue les biens nécessaires répondant

aux besoins vitaux et les biens indispensables pour vivre selon les exigences de sa condition ou de son état. Cette deuxième catégorie de biens nécessaires ouvre de larges possibilités d'aumônes car « la limite d'un tel nécessaire ne constitue pas un point fixe et indivisible. On peut y ajouter ou en retrancher beaucoup (...) et garder assez de biens pour vivre de façon convenable selon son état. Faire l'aumône en prenant sur ce nécessaire est bon, mais c'est un conseil et non un précepte. » *Somme théologique*, IIa IIae, q.32, a.6. Saint Thomas place ainsi la question de l'aumône (et donc aussi, l'accueil des migrants) comme un vrai choix politique.

En ce qui concerne la notion d'**identité sociale**, la DSE insiste sur l'appartenance du migrant à la famille humaine, sur une critique des formes modernes de lien social (lien marchand, lien par contrat social et importance du lien national). Selon la critique de frère Jacques-Benoît, ce que propose ici l'Église est trop abstrait et difficilement généralisable. Celle-ci gagnerait à oser annoncer, à la suite de st Thomas d'Aquin toujours, un bien commun constitutif de l'humanité. Je vis avec l'autre car la vie commune va me faire grandir dans le bien. « Si des hommes s'assemblent, c'est pour mener une vie bonne, ce à quoi chacun vivant isolément ne pourrait parvenir. Or une vie bonne est une vie selon la vertu. La vie vertueuse est donc la fin du rassemblement des hommes en société. » Saint Thomas d'Aquin, *De Regno*, III, 58-73.

Ce qui est premier, ce n'est pas tant l'unité de l'humanité que la recherche du bien. Et c'est ensemble que nous pouvons l'atteindre ! Du coup, il faut reconnaître que l'amitié pour le lointain ne vient qu'après l'amitié pour le prochain. Cela rend les choses plus concrètes, plus exigeantes, mais aussi plus exaltantes : il s'agit de devenir pleinement à l'image de notre Père. « *Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux.* »

"Un COEUR NOUVEAU "

Sr Pascale-Dominique op

*Donne-nous, Seigneur, un coeur nouveau,
mets en nous, Seigneur, un esprit nouveau !*

Qu'elle est audacieuse, cette demande !



Ce que l'on peut désirer sans entrave, c'est une œuvre digne de Dieu. Laissons-le à son imagination, à son talent d'artiste qui ne bricole pas mais fait œuvre de création.

"Comment un homme peut-il naître étant vieux ? Peut-il une seconde fois entrer dans le sein de sa mère et naître ?" demandait à Jésus le vieux Nicodème.

Originale, la question !

Mais pourquoi pas ?

BLOC-NOTES

Jeudi 28 Mars : Cène à 18h

Vendredi 29 Mars : Célébration de la Passion à 15h

Samedi 30 Mars : Vigile Pascale à 22h

Dimanche 31 Mars : Eucharistie de Pâques à 11h30

Dimanche 5 Mai

Conférence de Frère Benoît Ente op 14h15

Jeudi 8 Août

Solennité de Saint Dominique

Eucharistie à 11h30

Jeudi 15 Août

Solennité de l'Assomption de Marie

Eucharistie à 11h30

Procession à 17h suivie des Vêpres

Dimanche 13 Octobre

Assemblée générale des Amis de Chalais à 9h45

Conférence à 14h15

Prochaines Fermetures de l'accueil :

– du 1er au 16 juin compris

– du 16 Septembre au 4 Octobre compris

– du 2 au 8 Décembre compris